

Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole



Master 2

« **Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation** »

Enseignant du Second Degré
Option Sciences Techniques des Productions Animales

Mémoire

Le harcèlement scolaire

***La résilience et les conséquences face au
harcèlement scolaire***

Angélique COULOMBEL

Jury :

Hélène Veyrac, ENSFEA : Directrice de mémoire

Elsa PIBOU, Maître de conférences, ENSFEA : Examineur

Université Fédérale



Toulouse Midi-Pyrénées

Mai 2019



« Le malheur n'est ni une destinée, ni
une fatalité » Cyrulnik

Remerciements

Je tiens dans un premier temps à remercier ma directrice de mémoire, Hélène Veyrac, pour le temps qu'elle m'a consacré dans la relecture de ce mémoire ainsi que pour les conseils précieux qu'elle m'a apporté au fur et à mesure de la rédaction. Grâce à ses apports méthodologiques, scientifiques ainsi que son expérience, j'ai pu cadrer mon travail et en trouver les principales directions. Les pistes de réflexion ont été nombreuses : je n'ai malheureusement pas pu toutes les exploiter mais j'essaierai, en tant que professionnelle, de m'y référer pour améliorer ma pratique.

Dans un second temps, je tiens à remercier la CPE de mon établissement de stage pour le temps qu'elle m'a consacré dans la recherche des élèves victimes de harcèlement scolaire afin que je puisse les interroger, ce qui m'a réellement facilité le travail. Je souhaite également remercier les deux élèves qui ont accepté de partager avec moi leur vécu, ce qui a pu enrichir ce travail.

Enfin je tiens à remercier mes proches pour leur soutien durant ces deux années de Master compliquées et particulièrement ma grand-mère pour ses multiples relectures et ses corrections orthographiques dans la rédaction des nombreux dossiers demandés et notamment ce mémoire.

Table des matières

Contexte.....	4
Problématisation.....	6
Partie 1 : Le cadre théorique.....	7
I. Définition du harcèlement scolaire.....	7
II. La prise en compte du harcèlement scolaire en France : bref historique.....	9
1. Les politiques publiques de prévention en France.....	9
2. Les outils mis en place	11
III. Les différentes formes d'exposition à la violence	13
1. Les facteurs de harcèlement	14
2. Les nouvelles formes de violence	17
IV. Les conséquences du harcèlement.....	19
V. La résilience des adolescents	21
1. Définition de résilience	21
2. Facteurs de résilience	22
VI. Le rôle des enseignants	22
Partie 2 : Problématique	26
Partie 3 : Démarche méthodologique	27
I. Qu'est-ce qu'une technique d'entretien.....	27
II. L'entretien d'explicitation.....	27
III. La réalisation d'un entretien d'explicitation.....	29
Partie 4 : Travail expérimental	31
I. Méthodologie de recherche	31
II. Pierre.....	32
1. L'origine du harcèlement	32
2. La résilience	33
3. Les conséquences	34
III. Paul	35
1. L'origine du harcèlement	35
2. La résilience	35
3. Les conséquences du harcèlement	36
IV. Analyse des entretiens	37
Partie 5 : Discussion	41
Partie 6 : Perspective d'exploitation professionnelle	43
Bibliographie	44

Contexte

L'École est le lieu où l'on transmet à chaque élève, un savoir et des valeurs. Chaque année scolaire accompagne la construction de l'identité et de la personnalité de l'enfant ou de l'adolescent. Dans un monde où la violence s'accroît quotidiennement, l'école n'est pas épargnée. La construction à la fois psychologique et citoyenne des adolescents peut être particulièrement menacée à cause du harcèlement scolaire. On estime aujourd'hui que 1 enfant ou adolescent sur 10 est victime de harcèlement scolaire ou de violences au cours de sa scolarité. Ce phénomène dégrade le climat scolaire et entraîne de graves répercussions sur l'avenir des jeunes victimes.

« Le harcèlement scolaire concerne tous les milieux sociaux : les filles comme les garçons, les établissements ruraux comme ceux de centre-ville, les établissements primaires comme secondaires. En revanche, il regroupe des contextes variables selon les types d'agression, le profil des auteurs et des victimes, le lieu des violences, le mode opératoire, leur reconnaissance ou non par les adultes, leurs conséquences. » (Romano, H. 2015 p. 21-70)

Des campagnes de sensibilisation ont été mises en place avec la journée nationale « Non au harcèlement » le premier jeudi de novembre chaque année pour sensibiliser la communauté éducative et les élèves au phénomène de harcèlement scolaire.

Selon Nicole Catheline (2015), « Le harcèlement scolaire multiplie par deux le risque de dépression chronique à l'âge adulte ». Ce que certains croient de simples querelles d'enfant ont parfois des conséquences dramatiques. Selon l'UNICEF, 1 adolescent harcelé sur 4 déclare avoir pensé au suicide. Et les conséquences psychologiques sont parfois à vie.

Le thème du harcèlement scolaire est un sujet qui m'a toujours intéressé et questionné. Ayant moi-même été victime de harcèlement au cours de ma scolarité, ce sujet me tient particulièrement à cœur. Et c'est pour cela que j'ai choisi d'aborder cette thématique dans ce mémoire. Je souhaite dans un premier temps mieux comprendre ce qui m'est arrivé durant mon plus jeune âge, car à l'époque on ne parlait pas ou peu de harcèlement scolaire. De plus, en tant que future enseignante il me paraît important de me

pencher sur cette problématique afin de pouvoir trouver des remédiations lors de ma prise de poste et ainsi de pouvoir éviter à des jeunes de souffrir durant leur scolarité. Je pense qu'en comprenant ce phénomène il me sera plus facile de le prévenir lors de l'exercice de mon métier.

Durant mon année de titularisation, j'ai été affectée dans un établissement agricole en tant qu'enseignante de zootechnie (productions animales). C'est un lycée général et technologique qui dépend du Ministère de l'Agriculture depuis sa création en 1977, il propose des formations allant du baccalauréat STAV au BTS. Toutefois, depuis la rentrée 2014, l'établissement est également un lycée d'enseignement général, proposant des baccalauréats « Littéraire » ou encore « économique et social ». L'établissement est de ce fait sous la tutelle des deux ministères : Education Nationale et Ministère de l'Agriculture. Le public est ainsi varié et relativement urbain ou péri-urbain.

L'enseignement agricole n'est donc pas à l'abri de couvrir des violences au sein de ses établissements. Pour y faire face et les prévenir, le ministère a mis en place un réseau d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA). Il regroupe tous les acteurs éducatifs de l'enseignement agricole (enseignants, CPE, infirmières...). Il a pour mission de développer des actions de prévention et de promotion de la santé dans les établissements. Ce réseau entretient un partenariat permanent avec la Direction Générale de la Santé, l'Institut National de Prévention et d'éducation pour la santé et la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies (MILDT). En plus des projets auxquels les jeunes participent, sont mises en place des formations à l'attention des acteurs de l'enseignement agricole pour prévenir les situations de violence et y faire face si ces situations surgissent. Par exemple, le réseau a mis en place une formation-action visant à la lutte contre les discriminations et les phénomènes de bouc émissaire, conduite en partenariat avec La ligue Française pour la santé mentale. Son action vise à former et dynamiser un réseau d'acteurs dans différentes régions autour des problématiques de « discriminations, violence et santé » afin de prévenir et de lutter contre le harcèlement en milieu scolaire.

Problématisation

De manière préliminaire à ce travail de recherche, je me suis posé différentes questions sur le sujet afin d'orienter mes recherches, notamment « quelles peuvent-être les causes du harcèlement scolaire ? », « comment ce phénomène se met-il en place ? » et « pourquoi se met-il en place ? ». Et surtout « quelles sont les conséquences à plus ou moins longs termes du harcèlement sur la victime ? » particulièrement « comment se sortir de l'emprise du ou des harceleur(s) ? »

Au cours de ce travail, je chercherais dans un premier temps à comprendre le mécanisme de harcèlement, et comment il se met en place. Puis dans un second temps, je m'attarderais plus particulièrement à : Comment les élèves ayant été victimes de harcèlement scolaire arrivent-ils à se reconstruire ?

Je chercherais particulièrement à comprendre les mécanismes mis en place par les adolescents eux même, mais aussi le rôle que joue l'équipe éducative. Et enfin j'essaierais de voir quelles sont les conséquences du harcèlement sur les victimes.

Je souhaite donc aborder la résilience face au harcèlement c'est-à-dire les mécanismes mis en place par les victimes pour supporter ce qu'ils vivent et la façon dont ils s'en sont sortis.

J'ai donc organisé mon travail de recherche en deux parties. Une première partie portera sur la définition du harcèlement scolaire, ainsi que la prise de conscience des politiques publiques face à ce phénomène. J'ai également recherché les conséquences du harcèlement dans différents cas, puis la résilience des jeunes.

Dans une seconde partie je suis allée interroger deux élèves de mon établissement de stage pour qu'ils me transmettent leur vécu et ainsi essayer de comprendre à quel moment leur harcèlement s'est arrêté, de quelle façon et pourquoi à ce moment-là.

Partie 1 : Le cadre théorique

I. Définition du harcèlement scolaire

C'est Anatol Pikas un estonien réfugié en Suède, psychologue et philosophe qui est le premier auteur à avoir théorisé la question de l'intimidation entre les élèves dès 1974. Il utilise pour cela le terme de *mobbing* qui renvoie expressément à la notion de groupe. Selon lui, ce type de violence est nécessairement groupal, son intentionnalité de nuire n'est pas toujours avérée.

Dan Olweus, un professeur en psychologie suédo-norvégien a défini le harcèlement scolaire ou « school bullying », c'est-à-dire harcèlement entre pairs, en 1993 de la façon suivante : « Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs visant à lui porter préjudice, le blesser ou le mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves. Il s'agit d'une situation intentionnellement agressive, induisant une relation d'asservissement psychologique, qui se répète régulièrement. » (Dan Olweus, 1993, p.39-47) Dan Olweus est à l'initiative de la définition de cette forme de violence entre les élèves et le précurseur en terme de recherches sur le harcèlement scolaire. Ses premiers travaux datent des années 70. Il avait mené une enquête auprès de 140 000 jeunes de 8 à 16 ans en Norvège.

Nicole Catheline, pédopsychiatre à Poitiers et spécialisée dans les troubles de la scolarité chez les enfants et adolescents ajoute : « Si l'on se réfère à l'étymologie du mot, « harceler » fait référence à la herse, il s'agit d'un outil agricole qui malmène la Terre en la retournant, « ou il laisse de profondes empreintes » » (Catheline, 2015, p.5-24) L'image des mottes de terre brisées sous le passage répété de la herse correspond bien aux situations de harcèlements. Elle ajoute également « Pour qu'il y ait harcèlement, ces trois critères (intentionnalité, répétition et relation d'emprise) doivent être présents simultanément. [...] Le harcèlement ne s'exerce pas forcément quotidiennement : il peut être entrecoupé de périodes de répit. » (Catheline, 2015, p.5-24)

« L'étymologie [...] du terme « harcèlement » est plus étonnante. Ce mot apparaît en effet initialement dans les descriptions éthologiques faites en particulier au sujet du

comportement d'animaux agressant d'autres espèces, souvent plus imposantes, par des attitudes hostiles et des attaques répétées. Ce n'est que très récemment que le terme « harcèlement » s'est trouvé utilisé pour décrire un certain type de comportements humains et plus encore pour spécifier ce type de conduites en milieu scolaire. » (Romano, H. 2015 p 21-70)

Le terme school-bullying (harcèlement scolaire) utilisé pour la première fois par Dan Olweus est souvent utilisé dans les enquêtes internationales et reste à ce jour difficile à traduire en français pour Nicole Catheline. Elle en vient à se poser la question « Mais pour quelles raisons aura-t-il fallu attendre dix ans avant qu'en France on ne se préoccupe d'un tel phénomène ? » (Cathline, 2015, p.2) On emploie souvent des périphrases, un ensemble de micro-violences, par exemple des termes comme intimidation, harcèlement ou brimades qui ne décrivent qu'une partie de la réalité. Une recherche comparative avait été menée, au début des années 2000, dans 14 pays dont la France afin d'étudier la façon dont ces violences étaient nommées et représentées. On a montré à deux groupes d'âges, 8 ans et 14 ans, des dessins représentant toutes sortes de situations de violences entre élèves. Les termes préalablement choisis par les chercheurs devaient être replacés sur les images par les deux groupes d'âge. La Grande Bretagne et le Portugal emploient 6 termes différents, les autres pays entre trois ou quatre synonymes et la France seulement un terme, celui de « violence ». Or, « violence » est un mot bien trop vague. Il recouvre une multitude de situations, où l'on ne saurait déceler aucune dimension de répétition ni aucune relation d'emprise.

« Traduire bullying n'a rien d'une sinécure. Après quatre ou cinq ans de discussion, nous restons pris entre l'intimidation, le harcèlement, les brutalités, les agressions, les violences, dans le mécanisme complexe des victimisations. Nous avons écarté brimades, trop pointu. Mais à vrai dire un mot n'y suffit pas. » (Jacques Pain, 1999 : Cité par Bellon et Gardette, 2018, p.13)

Quant à Éric Debarbieux, il précise « Nous n'avons pas de terme français qui permettrait de traduire exactement cette locution, que les Québécois par exemple décrivent souvent comme « intimidation ». Mais l'essentiel réside bien dans la répétitivité d'agressions

mineures. Nous emploierons par commodité le terme de harcèlement car il traduit bien cette idée de répétition. » (Debarbieux, 2011)

Il existe donc différents termes pour définir le harcèlement entre pairs en France et ailleurs, toutefois, ce terme est arrivé tardivement en France, et malgré la richesse du vocabulaire français, le harcèlement scolaire pose encore aujourd'hui un problème dans les termes employés.

Toujours est-il que la définition de l'action et donc du harcèlement scolaire la plus complète et la plus proche des réalités actuelles est la suivante : « Le harcèlement scolaire correspond à tout acte intentionnel répété et commis par un individu ou un groupe d'individus sur un élève, quel que soit son âge, au moyen de mots (insultes, humiliations, menaces, moqueries), de gestes (agressions physiques, atteintes sexuelles), d'écrans (cyberharcèlement) et/ou de dégradation matérielle de ses biens personnels. Ces agissements hostiles réitérés, qui relèvent de violences psychologiques, physiques, sexuelles ou matérielles, visent **sans aucun bénéfice direct** à blesser l'autre, à l'isoler et à le détruire psychiquement par un climat entretenu de terreur psychique. Le harcèlement scolaire conduit à de multiples conséquences somatiques, psychiques, familiales, sociales et scolaires, susceptibles d'hypothéquer durablement la vie de cet enfant ou de cet adolescent. » (Romano, H. 2015 p. 21-70)

Le harcèlement scolaire a été étudié par différents auteurs depuis 1974, et de nombreuses définitions propres à chacun en ont découlé. Nous allons désormais voir depuis quand la France a réellement pris en compte le harcèlement scolaire.

II. La prise en compte du harcèlement scolaire en France : bref historique

1. Les politiques publiques de prévention en France

En mai 2001 le ministre de l'Éducation Nationale Jack Lang a annoncé les mesures qui allaient être mises en place en banlieue parisienne dans 101 collèges dits « difficiles ». Ces mesures consistent à lutter contre la violence et l'échec scolaire.

Mais c'est en 2011 que le harcèlement scolaire rentre au cœur de l'éducation nationale en France. A l'époque, le ministre de l'éducation nationale, Luc Chatel, en collaboration avec Éric Debarbieux a décidé de mettre en place une politique contre le harcèlement scolaire. Le ministre de l'éducation nationale a ensuite envoyé un courrier à Éric Debarbieux qui était le Président de l'Observatoire International de la violence à l'École. La lettre du ministre se terminait de la façon suivante : « Au cours de l'année prochaine je souhaite mettre en place une politique de lutte contre le harcèlement scolaire, plus connu dans les pays anglo-saxons sous le nom de School bullying et caractérisé non seulement par l'usage de la violence physique mais également de moqueries et autres humiliations de certains élèves sur d'autres » (Luc Chatel, 2010). Il s'agit de créer « une politique spécifique et ambitieuse » (Luc Chatel, 2010) sur ce point. C'est donc de cette façon que le harcèlement scolaire a commencé d'être traité en France. Il souhaite « sensibiliser l'ensemble des membres de la communauté éducative au harcèlement entre élève et ses conséquences » (Nicole Catheline, 2012). Toutefois, la prise en compte du harcèlement scolaire en France a été longue par rapport à ses voisins anglo-saxons. Il aura fallu attendre une vingtaine d'années après les travaux de Dan Olweus pour que le terme et la définition rentre dans les mœurs françaises. « De fait, il est parfois délicat de distinguer une tape amicale d'un geste plus brutal, une apostrophe gentille d'une insulte. C'est dans cette ambiguïté que réside toute la difficulté : les enfants ont parfois du mal à percevoir où finit la plaisanterie et où commence le harcèlement. D'autres freins, plus anciens et plus traditionnels, ont empêché que le phénomène soit reconnu plus tôt : la minimisation des faits (« ce sont des histoires de gosses, la vraie violence, c'est autre chose ! ») » (Catheline, 2018 p.5-24)

« Depuis 2011, la DEPP mène, à intervalles réguliers, une enquête de climat scolaire et de victimation auprès des élèves du second degré. Cette enquête donne des informations sur la façon dont les élèves perçoivent le climat scolaire et fournit des indicateurs statistiques sur les actes dont les élèves sont victimes, que ces actes aient fait l'objet ou non d'un signalement. Au printemps 2018, un échantillon d'environ 30 000 lycéens de France a été interrogé. » (Tamara Hubert, 2018)

« La lutte contre le harcèlement à l'école est un défi majeur car le harcèlement est la négation même de notre idéal d'école : une école de la confiance où l'on vient avec bonheur, où chacun respecte autrui, où l'on cultive en pratique les valeurs de la République.

Tous les enfants doivent se rendre à l'école en confiance, confiance dans leurs camarades et en eux-mêmes. C'est le sens profond de ce que j'appelle « l'école de la confiance » [...] Éradiquer le harcèlement de nos établissements nécessite une politique volontariste qui réponde à plusieurs enjeux. C'est d'abord celui de la sensibilisation. C'est pourquoi la journée du 8 novembre est aussi importante car elle permet, grâce à la mobilisation de toutes les institutions d'éducation et des associations, de sensibiliser les élèves, les personnels, et, au-delà, la société entière à la question du harcèlement. Sur cette question la solution dépend en effet de l'unité du monde adulte. Il y a ensuite un enjeu de formation des professeurs et de l'ensemble des personnels des établissements pour détecter les signes les plus faibles de harcèlement et y répondre avant que ces phénomènes ne prennent trop d'ampleurs et infligent des souffrances inacceptables aux victimes. » (Jean-Michel BLANQUER, 2018)

Nous pouvons donc constater un retard de la France dans la prise en compte du harcèlement scolaire. En effet, les premiers travaux de recherches, datent des années 70. Mais il aura fallu attendre une quarantaine d'année pour que les politiques publiques françaises prennent en compte le harcèlement scolaire et mettent en place différents moyens de lutte et de prévention, bien présents actuellement.

2. Les outils mis en place

- La journée nationale de mobilisation contre le harcèlement entre élèves

Cette journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école a été mise en place en 2015 par la ministre de l'éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem. Cette journée s'inscrit dans la cadre du plan d'actions, qui s'articule autour de quatre axes **Informé, former, prendre en charge et prévenir**, que s'est fixé le ministère de l'Éducation nationale pour combattre ce fléau. L'objectif de cette journée est à la fois d'aider les victimes à trouver de l'aide, mais également prévenir des risques et responsabiliser les élèves.

- Le site « Non au harcèlement » : www.nonauharcèlement.education.gouv.fr

Il s'agit d'un site mis en place par le gouvernement à destination des professionnels de l'éducation, mais aussi des parents et des adolescents eux-mêmes. Sur ce site, on peut

retrouver différentes rubriques. Par exemple la rubrique « Que faire ? », si je suis victime, si je suis témoin, si je suis parents de victime ou si je suis un professionnel ayant repéré un cas de harcèlement. Le site propose également différentes ressources, tels que les vidéos des différentes campagnes de sensibilisation, des affiches proposées par des établissements. Ce site regroupe donc différentes actions préventives pour lutter contre le harcèlement. Et permet aux personnes qui sont touchées directement ou indirectement de s'orienter vers les bonnes personnes et de mieux comprendre ce qui leur arrive.

- Le prix « Non au harcèlement »

Chaque année le Prix « Non au harcèlement » est organisé par le ministère. Ce concours distingue les outils de sensibilisation conçus par les élèves et les personnels des unités d'enseignement dans le cadre de projets pédagogiques ou au sein de structures péri et extra scolaires, ou par les élus des conseils des enfants et de jeunes des collectivités âgés de 8 à 18 ans. Le Prix « Non au harcèlement » peut constituer un puissant vecteur de sensibilisation et un pilier fondamental des stratégies académiques pour prévenir et lutter contre le harcèlement et le cyberharcèlement, offrant aux équipes de terrain les moyens de débattre en classe avec leurs élèves sur ces sujets dans le cadre des séquences pédagogiques.

Dans un second temps il est nécessaire d'informer pour sensibiliser plus largement. Le slogan du clip national est le suivant « Le harcèlement, pour l'arrêter, il faut en parler ». Le spot de sensibilisation de 2016 a été visionné 4 millions de fois sur internet. Le prix « non au harcèlement » que j'ai cité précédemment a mobilisé plus de 30.000 élèves et 1.200 professionnels.

On peut observer que depuis la prise en charge du harcèlement scolaire par la ministre Najat Vallaud-Belkacem plusieurs actions ont été menées et poursuivies par son successeur Jean-Michel Blanquier afin d'améliorer le climat scolaire.

- Le numéro vert

Le site « non au harcèlement » renvoie également vers un numéro vert, le 3020. Il s'agit d'une ligne ouverte du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h. Ce dispositif téléphonique, gratuit depuis tous les postes, propose écoute, conseil et orientation aux appelants qui signalent une situation de harcèlement à l'école. Elle a été mise en place en

2015 par la ministre Najat Vallaud-Belkacem. Selon le ministère de l'éducation nationale environ 55 000 sollicitations et 14 500 appels traités via ce numéro depuis sa mise en place. Dans la majorité des appels il s'agit de parents inquiets pour leurs enfants. Toutefois, des psychologues sont à la disposition des adolescents qui téléphonent. Lorsque les situations de harcèlement sont repérées au cours de l'entretien téléphonique et avec l'accord des personnes concernées, elles sont alors transmises aux référents harcèlement de l'Éducation nationale grâce à un outil sécurisé fourni par l'administration.

- Axes de lutte contre le harcèlement

Dans un premier temps, il s'agit de prévenir le harcèlement. Le gouvernement a mis en place des enquêtes locales sur le climat scolaire. Ces enquêtes reposent sur une méthode validée scientifiquement, qui permet, sans questionner directement sur le phénomène, d'évaluer sa prévalence grâce au croisement des réponses à de multiples questions. Proposé aux chefs d'établissements et aux directeurs et directrices d'école, cet outil permet d'établir un diagnostic partagé avec les équipes pédagogiques et éducatives. Une vingtaine de questions permet ainsi de connaître les situations de violences (notamment des micros violences) et de harcèlement. Ces enquêtes ont permis de recenser que 700 000 élèves sont victimes de harcèlement scolaire, dont la moitié de manière sévère, soit 5 à 6% des élèves au total (les enquêtes de victimisation, universitaires, DEPP 2011 – 2013-2015)

III. Les différentes formes d'exposition à la violence

Dans son ouvrage datant de 2015, Hélène Romano démontre qu'il existe différentes formes de violences entre élèves :

- Le harcèlement moral : qualificatifs dévalorisants, insultes, menaces, chantage affectif, moqueries.
- Le harcèlement physique : coups, bousculades, cela crée un climat de terreur, ce sont des agressions gratuites.
- Le harcèlement sexuel : mots ou gestes déplacés, ou indirects via les téléphones portables (photos, messages, montages...)

- Le harcèlement matériel : « ces violences ne s'inscrivent pas comme des actes de racket car l'objectif des auteurs n'est pas de s'approprier les biens de l'autre mais de l'en déposséder, juste par plaisir de l'humilier »
- Le cyberharcèlement : sa spécificité est d'être sans limite puisqu'il peut avoir lieu 24h/24. La victime peut être harcelée chez elle hors du cadre scolaire. Il est possiblement anonyme par la création de pseudo.

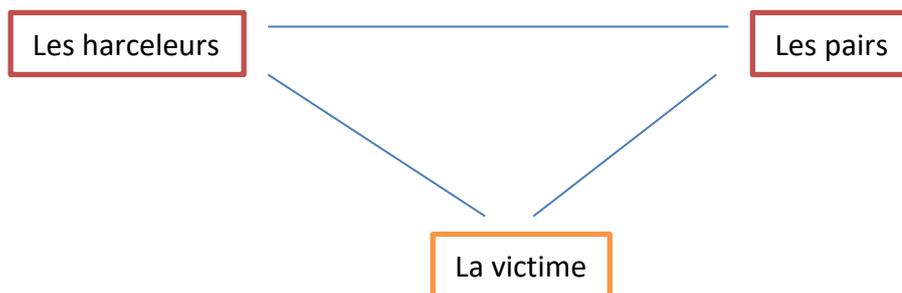
1. Les facteurs de harcèlement

« Pour Pikas, la plupart des actes de *mobbing* sont perpétrés sous l'influence du groupe : l'intention de l'agresseur n'est pas le plus souvent de nuire à l'élève cible du harcèlement mais de se conformer à ce que le groupe attend de lui » (Pikas, 1989 : Cité par Bellon & Gardette, 2018 p.15). L'auteur pense que c'est l'appartenance à un groupe qui est à l'initiative du harcèlement. Tandis que Catheline avance « le harcèlement est fondé sur le rejet de la différence et de sa stigmatisation » (Catheline, 2015). L'auteur ajoute également que les principales différences susceptibles de déclencher le harcèlement sont généralement l'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux...), l'identité du genre (garçon jugé trop efféminés, filles jugées trop masculines...), les handicaps (handicap physique ou mental) et l'appartenance à une minorité sociale ou culturelle. On peut caractériser le profil des agresseurs de la façon suivante : « impulsivité et un besoin impérieux de dominer les autres » ; ils « semblent aimer commander et avoir besoin de soumettre les autres » ; « il se peut qu'animés de tels sentiments et de tels instincts, ils éprouvent de la satisfaction à porter préjudice et à faire souffrir autrui » (Dan Olweus, 1993 p39-47 : Cité par Bellon & Gardette, 2018 p.15). « Pour dépasser un sentiment ou une crainte de faiblesse, masquer une image de soi fragile, le harceleur s'impose par la force ou une certaine forme de vantardise. » (Catheline, 2015) Il y-a en effet deux points de vue différents selon les auteurs, pour Pikas, le harcèlement est provoqué par un phénomène de groupe tandis que pour Olweus et Catheline, c'est l'individu lui-même qui est à l'initiative du phénomène de harcèlement.

Les recherches sur le harcèlement constatent que « les agresseurs et les victimes ont un moins bon fonctionnement psychosocial que leurs pairs non impliqués, notamment avec

une pauvre adaptation émotionnelle et sociale » (Boulton et Smith, 1994 ; Nansel, Overpeck *et al.*, 2001). « Les jeunes qui intimident les autres ont tendance à démontrer des niveaux plus élevés de problèmes de comportement et une aversion pour l'école » (Hirigoyen, 1998), alors que les jeunes qui sont victimes d'intimidation montrent généralement des niveaux plus élevés d'insécurité, d'anxiété, de dépression, de solitude, de tristesse et une faible estime de soi (Hazler *et al.*, 1997 ; Camuzet et Zampirolo, 2010). L'adolescent avance par essais et erreurs pour mieux se déterminer dans les différents choix qu'il aura à réaliser.

Le harcèlement scolaire est presque toujours un phénomène de groupe. « Il est très rare de le voir se développer dans le cadre fermé d'une relation duale. La présence du groupe semble même être l'une des conditions nécessaires à son existence. On peut ainsi représenter un phénomène de harcèlement sous la forme d'une relation triangulaire réunissant un harceleur, une victime et un groupe de pairs. » (Bellon & Gardette, 2010)



Selon Debarbieux (2011), les principales formes de bullying sont « physiques, verbales, relationnelles, et sur internet ». Il justifie trois facteurs explicatifs augmentant les risques de harcèlement :

- Les facteurs personnels :

« Les caractéristiques de l'élève lui-même peuvent avoir une influence marquée sur le fait d'être victime ou agresseur. Si l'on a longtemps testé les facteurs liés aux événements périnataux et biologiques, cette piste est actuellement largement abandonnée (Hawkins, et alii, 2000) [...] Les garçons sont, dans toutes les recherches, beaucoup plus exposés au risque de harcèlement – tant comme victimes que comme agresseurs - que les filles (Nansel et alii, 2001). Il ne s'agit pas d'une fatalité « biologique » et cela ne signifie pas que les filles ne peuvent pas être également agresseurs. » (Debarbieux, 2011)

« Les déficits sur le plan des habiletés cognitives, telles que représentées par les habiletés langagières, peuvent interagir avec d'autres dimensions du comportement et de l'environnement, favorisant ainsi une stabilisation des conduites agressives. Les difficultés à analyser correctement les rapports sociaux sont également bien observées (manque d'empathie par exemple). Sur ce versant psychologique de l'étiologie des troubles constatés, les chercheurs emploient souvent le concept de tempérament (Vitaro & Gagnon, 2000) qui résume le bagage neurobiologique de l'enfant. Il est cependant important de considérer que ce tempérament est un construit social au moins autant qu'une donnée « génétique ». » (Debarbieux, 2011)

« Les facteurs physiques sont eux aussi reliés aux risques de violences, mais encore une fois en association avec d'autres facteurs culturels et psychologiques. Ainsi, les enfants plus petits, plus faibles, timides, dépressifs et peu sûrs d'eux-mêmes sont plus souvent victimes (Voss & Mulligan, 2000). A l'inverse, selon Olweus (1993), les agresseurs sont plus grands et plus forts physiquement. » (Debarbieux 2011)

- Les facteurs familiaux

« Les pratiques éducatives inadéquates des parents se caractérisent principalement par le peu d'engagement des parents dans les activités de leur enfant.[...] Il n'y a pas une équation simple du type violence des enfants = laxisme des parents. Les études sur l'influence des styles parentaux sont très bien renseignées, et de longue date. Certes, la permissivité excessive est corrélée au risque de développer des troubles du comportement (Fortin 2003 ; Vitaro & Gagnon, 2000). [...] Mais la corrélation est beaucoup plus forte avec un style parental excessivement autoritaire (Dumas, 1999 ; Kazdin 1995) et particulièrement avec un usage du châtiment corporel – c'est même l'un des prédictors de criminalité à l'âge adulte (Aguilar et alii, 2000). Il est maintenant totalement admis que la « violence génère la violence » (Fraser, 1996). [...] Le faible engagement dans les activités des enfants, le manque de relations chaleureuses au sein de la famille sont considérés comme facteurs de risque. À l'inverse, la surprotection parentale est fréquemment évoquée comme un trait fréquent chez les enfants victimes de harcèlement (Dumas 1999 ; Kazdin, 1995). Il semble que les enfants surprotégés par leurs proches ne développent pas une assertivité suffisante, ce qui tend à les fragiliser et à les désigner comme victimes. » (Debarbieux, 2011)

- Facteurs socio-économiques

« Au niveau général de la violence et de la délinquance, plusieurs études rapportent que le faible niveau socio-économique des familles est fortement associé aux conduites antisociales et agressives (Aguilar et al 2000). Bien entendu, les parents à faible revenu n'engendrent pas automatiquement des enfants présentant des conduites antisociales et agressives, mais la pauvreté est au centre d'un ensemble de facteurs influents les uns sur les autres. En effet, ces familles sont plus susceptibles d'envoyer leur enfant dans une école située dans un milieu défavorisé où le contexte social et scolaire est moins favorable à la réussite scolaire que dans celles de milieux socio-économiques moyens ou élevés. De plus, un niveau socio-économique faible est associé à des parents moins scolarisés, ce qui engendre de plus grandes difficultés à intégrer le marché de l'emploi. » (Debarbieux, 2011)

Les études de l'observatoire national ont toutefois conclu que 15% des élèves en milieu défavorisé ou sensibles sont harcelés contre tout de même 10% des élèves dans les collèges dit « ordinaires ». On peut donc conclure que certes les facteurs économiques sont des facteurs aggravants, mais qu'ils ne sont pas une explication unique.

2. Les nouvelles formes de violence

« Les développements des technologies de la communication changent le problème du harcèlement à l'École, en abolissant la distinction entre harcèlement à l'École et poursuite de ce harcèlement hors l'École » « Au moyen du « cyberharcèlement », le harceleur et surtout les groupes de harceleurs peuvent poursuivre leurs victimes hors des murs de l'École. La technologie décuple la portée que peut avoir l'agresseur en lui permettant d'intimider partout et en tout temps. » (Debarbieux, 2011). « Il se manifeste soit de façon directe (menaces, insultes, humiliation sur le téléphone portable ou sur le réseau social de la victime), soit de façon indirecte (propos à son sujet divulgués sur la toile ; usurpation d'identité). Ce type de violence a plusieurs spécificités » (Romano, 2015)

« Comparativement au harcèlement « habituel », le profil des auteurs est différent, car la virtualité facilite le passage à l'acte de jeunes qui n'auraient jamais osé proférer de telles choses face à leur victime. Les auteurs sont ici désinhibés bien souvent par la virtualité induite par l'écran. Ils n'ont pas leur cible en face d'eux et leurs capacités empathiques sont

inévitablement limitées, facilitant les passages à l'acte bien plus que s'ils s'étaient trouvés juste en face de leur victime. » (Romano, 2015)

« 93% des 9-16 ans naviguent sur la toile au moins une fois par semaine et 60% y vont tous les jours ou presque. Ils y passent en moyenne une heure et demi par jour et 50% disent « se sentir plus eux-mêmes » en ligne que dans les relations de face à face (davantage les garçons que les filles, les enfants issus des milieux populaires que supérieurs, et le plus souvent à 13/14 ans).

Les enfants vont sur internet de plus en plus jeunes, l'âge moyen des Français étant de 9 ans pour la première navigation sur le web. 87% des enfants européens utilisent internet à la maison, 63% à l'école, 53% chez des amis et 42% chez d'autres membres de leur famille.

La participation aux réseaux sociaux touche une majorité des enfants et croit nettement avec l'âge : 59% des 9-16 ans ont un profil sur un réseau social – c'est le cas de 26% des 9 -10 ans, contre 81% des 15-16 ans. Ce profil est public dans 26% des cas. Les filles sont plus nombreuses à avoir un profil privé. » (Morel, 2011)

« Avec le cyberharcèlement, le malaise va plus vite, la socialisation du harcèlement est immédiate, et le harcèlement ne se produit plus dans le seul lieu de l'école. Mais il ne s'agit pas simplement de dire : « c'est la faute des réseaux sociaux. » Les violences passent surtout par des échanges directs entre les élèves : portable, e-mail... Les agresseurs du cyberharcèlement sont finalement les mêmes que ceux des violences les plus classiques, même si les filles en sont davantage actrices que les garçons, qui sont plus souvent auteurs et victimes du harcèlement classique. » Témoigne Debarbieux à Blandine le Cain lors d'une interview en février 2015.

On peut constater qu'il existe diverses formes de violences et qu'elles évoluent en fonction des outils modernes (Internet). Après avoir étudié la définition du harcèlement scolaire ainsi que les différentes formes de harcèlement qui existe aujourd'hui en France, je souhaite maintenant m'attarder sur les conséquences du harcèlement scolaire sur ses victimes.

IV. Les conséquences du harcèlement

Les conséquences du harcèlement scolaire sont multiples et parfois tragiques. Nous allons étudier dans cette partie diverses conséquences du harcèlement scolaire sur les victimes.

« Pour les jeunes qui en sont victimes, le *bullying* est une source importante de stress, suscitant une détresse psychologique et des difficultés émotionnelles (dépression, anxiété, etc.) pouvant aller jusqu'au suicide. » (Galand, B., Hospel, V. & Baudoin, N. 2012)

Dans un dossier sur « Le vécu des victimes de harcèlement scolaire » datant de 2005, les auteurs Marie-Claude Dewulf et Chantal Stilhart évoquent : « Les conséquences psychopathologiques du harcèlement sont importantes. Les troubles constatés par les médecins sont nombreux : réactions dépressives avec sentiment de honte, d'humiliation, de vide, d'incapacité de penser ; peur, angoisses ; chute des résultats scolaires, refus scolaire ; repli sur soi, doutes sur soi ; auto- et hétéro-agressivité ; labilité émotionnelle ; troubles des conduites alimentaires. »

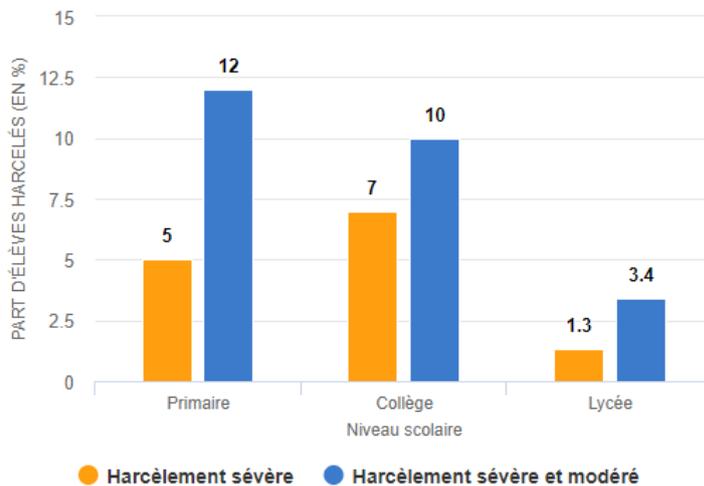
« Les conséquences du harcèlement scolaires sont maintenant très connues, difficultés d'apprentissages, santé mentale et sécurité publique. La relation entre la violence et les apprentissages a fait l'objet de nombreuses recherches et il s'avère que le fait d'être exposé de façon régulière à des comportements violents altère les fonctions cognitives telles que la mémoire, la concentration, les capacités d'abstraction. Les élèves passent un grand nombre d'heures à l'École et le contexte scolaire joue un rôle très important dans leur développement personnel et social. Les résultats des études suggèrent que le climat de l'École peut contribuer à augmenter les difficultés de l'attention, les troubles oppositionnels et les troubles de comportement et la violence des élèves, dont le harcèlement » (Debarbieux, 2011)

« Toutefois, on distingue deux catégories de harcèlement : le harcèlement moyen et le harcèlement sévère. Les conséquences de chacun d'entre eux seront bien évidemment différentes. S'il s'agit de violence plutôt quotidienne qui engendre un réel impact sur l'estime de soi » (Debarbieux, 2011).

Le graphique suivant représente la part des élèves harcelés selon leur niveau scolaire et l'importance du harcèlement.

Le harcèlement scolaire selon le niveau

LES DERNIERS CHIFFRES CONNUS (2015) SUR LE HARCÈLEMENT SÉVÈRE ET LE HARCÈLEMENT MODÉRÉ À SÉVÈRE



Source : Observatoire international de la violence à l'école/DEPP

Infographie **LE FIGARO**

« Le harcèlement affecte le métabolisme et les défenses immunitaires. Ainsi, les victimes mais aussi les témoins peuvent souffrir d'un arrêt de croissance, et de divers symptômes tels que vomissements, évanouissements, maux de tête, de ventre, problèmes de vue, d'insomnie, etc. L'une des difficultés majeures avec le harcèlement et la maltraitance, c'est que la victime a du mal à demander de l'aide car bien souvent elle pense qu'elle est responsable du traitement qu'elle subit et a honte. Ce type de victimisation induit une érosion de l'estime de soi qui amène les victimes à supporter leur détresse en silence. Elles développent des symptômes d'anxiété, de dépression et ont des idées suicidaires, ces problèmes pouvant s'inscrire dans le long terme. À l'âge de 23 ans, les garçons ayant été victimes présentent toujours des problèmes de dépression et de faible estime de soi et le harcèlement a été identifié comme l'un des stressors les plus fortement associés avec les comportements suicidaires chez les adolescents » (Debarbieux, 2011)

La seule étude de prévalence réalisée en France le montre bien : 18 % de collégiens se disent victimes de harcèlement, 10 % se reconnaissent harceleurs.

Ces effets de long terme ne touchent pas que les victimes. Ils touchent aussi les agresseurs. Certes, une grande partie de ceux-ci ne deviennent pas des délinquants ou des harceleurs de long terme. Toutefois, d'après Olweus, une forte corrélation semble exister entre le fait

d'être un bully, un maltraitant durant les années passées à l'École et connaître des problèmes avec la loi en tant qu'adulte. Dans son étude, 60% de ceux qui étaient caractérisés comme maltraitants à l'École ont été appréhendés au moins une fois pour un fait délinquant à l'âge de 24 ans.

Certes, les conséquences du harcèlement sont parfois importantes à la fois pour les victimes mais aussi pour les agresseurs, toutefois, certains adolescents ont une capacité à aller de l'avant, c'est ce que l'on appelle la résilience.

V. La résilience des adolescents

1. Définition de résilience

Dans un contexte de psychologie, Boris Cyrulnik, un neuropsychiatre français définit le terme résilience de la façon suivante en 1999 : C'est « la capacité à réussir, à vivre et à se développer positivement, de manière socialement acceptable, en dépit du stress ou d'une adversité qui comporte normalement le risque grave d'une issue négative. » Cette force psychique permet à tout individu de résister aux chocs existentiels. Elle est constituée d'une constellation d'éléments génétiques, psychologiques, affectifs et socioculturels. Fringale de vie, confiance primitive dans l'existence, force intérieure, la résilience nous aide à supporter les frustrations, les abandons, les ruptures, les pertes, les manques, (...) et d'organiser notre existence malgré tout. Toutefois, le traumatisme permet l'installation progressive de mécanismes tels que la sublimation et le développement de certaines facultés qui élèvent l'être humain au-delà de son état d'animal blessé. La résilience ne relève pas exclusivement du sujet traumatisé ; l'environnement et les transactions remplissent un rôle tout aussi fondamental dans la récupération et dans la transformation du traumatisme. « Résilier un engagement signifie aussi ne plus être prisonnier d'un passé, se dégager. La résilience n'a rien à voir avec une prétendue invulnérabilité ou une qualité supérieure de certains mais avec la capacité de reprendre une vie humaine malgré la blessure, sans se fixer sur cette blessure. » (Cyrulnik, 1999)

2. Facteurs de résilience

La résilience comprend deux concepts fondamentaux : le risque et les facteurs de protection. Le risque dépend des caractéristiques individuelles et celles de son milieu. Les facteurs de protection incluent les compétences, les éléments de personnalité et les capacités de soutien ambiant qui contribuent à la résilience. Ces différents facteurs agissent comme un tampon et procurent un réservoir de ressources qui permettent de faire face efficacement au stress. Mangham *et al.* (1995) montrent que trois grandes catégories de facteurs de protection contribuent à la résilience des individus.

- Les facteurs individuels : Les enfants ou adolescent résilient ont des capacités intellectuelles, des compétences cognitives, une certaine capacité à résoudre des problèmes. De plus, ils ont une capacité à faire face au stress et un certain optimisme qui leur permet de faire face à leurs difficultés.
- Les facteurs familiaux : Un soutien familial et une solide cohésion permet aux enfants ou adolescents d'être plus résilients. Des rapports parents-enfants favorables peuvent expliquer la propension d'un sujet humain à la résilience.
- Les facteurs de soutien : La présence de personnes extérieures tels que les enseignants ou des personnes proches et dignes de confiance qui soutiennent et favorisent l'autonomie permettent aux adolescents une meilleure résilience. La force psychique se nourrit aussi du lien à autrui, des relations affectives. Aucun individu ne devient fort tout seul ; il a besoin des autres.

La présence de personnes extérieures est considérée comme un facteur de résilience. On peut alors se demander en quoi les différents acteurs de l'école, dont les enseignants, interviennent-ils et par quels moyens ?

VI. Le rôle des enseignants

Le harcèlement scolaire est un phénomène qui se passe généralement à l'abri des regards et souvent peu détectable par les équipes pédagogiques. « D'une part, le harcèlement entre élèves se déploie typiquement dans la cour de récréation, à la cantine, dans les couloirs, aux abords de l'école, surtout si la surveillance des adultes y est faible. Pouvant se manifester de

manière détournée et peu bruyante, le harcèlement entre élèves ne perturbe pas nécessairement les cours de manière flagrante. De plus, nombre de victimes – craignant des représailles, n'en voyant pas l'utilité, ou se blâmant elles-mêmes – parlent peu de leur situation, et les enseignants sont généralement parmi les dernières personnes à qui elles se confient. Il s'agit par conséquent d'un phénomène qui peut rester faiblement visible pour des adultes qui n'y sont pas sensibilisés. » (Galand, B., Hospel, V. & Baudoin, N. 2012, p123-136) « Parmi les trois quarts des incidents se déroulant dans l'établissement, la cour de récréation est l'endroit le plus propice aux incidents violents – presque 30 % (Houllé et Rondeau, 2001). Puis viennent les couloirs, l'internat, le restaurant scolaire, les salles d'études, les toilettes. Seulement 20 % des incidents ont lieu dans les salles de cours où les élèves passent l'essentiel de leur temps. La violence scolaire n'est pas, pour l'essentiel, une violence dans la classe. » (Merle, 2009). « Même si le *bullying* n'est pas uniquement le reflet d'une dynamique scolaire, mais est lié à la manière dont les personnes décodent les événements et y réagissent, il ne peut donc être réduit à une problématique purement individuelle. C'est aussi un phénomène dépendant de la classe et de l'école fréquentée. » (Galand, Hospel & Baudoin 2012, p123-136)

L'enseignant peut, sans s'en apercevoir et de manière inopinée, créer ou accentuer le phénomène de harcèlement scolaire au sein même de sa classe. « La présence de plusieurs élèves « agressifs » au sein d'une même classe rend plus difficile pour l'enseignant la gestion de la classe et l'établissement de relations positives avec les élèves. Ces circonstances risquent d'inciter l'enseignant à recourir à des pratiques disciplinaires plus punitives et plus coercitives, qui tendent à entraîner une escalade dans les comportements des élèves. » (Galand, Hospel & Baudoin, 2012, p123-136) « Outre la composition et les normes de classe, les variations du *bullying* entre classes pourraient également s'expliquer par les pratiques mises en œuvre par les enseignants. Un nombre croissant de recherches montrent que la qualité de la relation enseignant-élève et le soutien pédagogique ont une influence sur la scolarité et le bien-être des élèves. [...] Ces études indiquent que les violences entre élèves sont moins répandues dans les classes où les enseignants mettent en place des routines relatives aux activités d'apprentissage, suivent les progrès des élèves et les interactions sociales entre élèves, interviennent rapidement en cas de problème, établissent des règles claires et les appliquent de manière équitable » (Galloway & Roland, 2004, p. 37-53.)

« Les pratiques enseignantes pourraient moduler l'effet du harcèlement sur les élèves. Ainsi, le soutien émotionnel de la part de l'enseignant permettrait aux élèves agressifs d'être moins rejetés par leurs pairs. » (Galand, Hospel & Baudoin, 2012). « De même, notre étude de 2011 auprès d'élèves francophones du secondaire montre que le harcèlement et la victimisation sont moins répandus dans les classes où les enseignants interviennent activement pour empêcher les élèves de se manquer de respect (par exemple, « Les professeurs ne nous laissent pas dire des choses négatives sur d'autres élèves de la classe ») et pour faire appliquer les règles de vie de manière consistante (par exemple, « Les enseignants font respecter les règles de vie comme prévu »). Par contre, harcèlement et victimisation sont davantage présents dans les classes où les enseignants font des différences de traitement entre les élèves, notamment en valorisant les élèves les plus performants, et communiquent des attentes négatives vis-à-vis des progrès des élèves. » (Galand, Hospel & Baudoin, N. 2012, p123-136)

Outre les pratiques des enseignants qui favorisent ou non l'apparition du harcèlement, la question de l'identification du harcèlement par les enseignants se pose. En effet, « une situation de harcèlement est difficile à identifier. Premièrement parce que ces signes sont rencontrés pour de nombreuses autres situations de mal-être. Deuxièmement parce que les harceleurs peuvent développer des stratégies élaborées pour que l'adulte ne s'aperçoive de rien » Plus tôt dans l'article il est précisé : « Le harcèlement revêt des aspects différents en fonction de l'âge et du sexe des enfants et des adolescents. [...] Le plus courant est le harcèlement physique. Tirages de cheveux, petites tapes sur la tête ou dans les jambes, ses manifestations ne sont pas forcément impressionnantes mais peuvent devenir insupportables pour les victimes lorsqu'elles sont répétées quotidiennement. Le harcèlement moral est « plus discret et donc plus difficile à détecter par les adultes. Il peut prendre la forme d'insultes, de menaces ou d'humiliations. Le cyberharcèlement, quant à lui, poursuit l'élève en dehors des murs de l'établissement via des SMS, des commentaires sur les réseaux sociaux, des photos humiliantes postées sur Internet... » Témoigne Jean Pierre Félix à Elsa Doladille en 2015.

Afin de se rendre compte du harcèlement, un professeur référent de l'académie de Versailles (Jean Pierre Félix, cité précédemment) donne différents conseils : « Un élève mutique qui d'un seul coup se révolte à une de vos réflexions, une chute des performances

scolaires ou un désintérêt soudain pour l'école », tous ces signes doivent alerter l'enseignant. « Les petits incidents du quotidien (murmure dans la classe, jets d'objet, ricanement...) » peuvent également être des signes du harcèlement scolaire, tout comme « l'élève isolé sur une table, ou les élèves voulant absolument être derrière cet autre élève ». Autre signe pouvant révéler une situation de harcèlement, l'**absentéisme** ou le **décrochage scolaire** d'un élève. « Un quart des décrocheurs seraient des élèves harcelés ». (Doladille, 2015) L'enseignant se doit donc d'être attentif et de bien connaître ses élèves pour se rendre compte des éventuels changements de comportement et ainsi de pouvoir anticipé ou aidé les élèves victimes.

Partie 2 : Problématique

Grâce à toutes ces recherches, nous pouvons comprendre la définition et donc le mécanisme qui se met en place durant le harcèlement scolaire. Au cours de mes recherches bibliographiques, j'ai pu me pencher sur différents points importants que sont : la résilience, c'est-à-dire « Par quel moyen (interne ou externe) l'élève arrive-t-il à se sortir du harcèlement ? », les conséquences du harcèlement, qui sont vues par des psychologues, et enfin le rôle que peuvent jouer les enseignants dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Ce dernier critère me servira essentiellement pour les perspectives d'exploitation professionnelles.

A la suite de ces recherches, j'ai donc pu interroger deux élèves de mon établissement de stage, et j'ai focalisé les entretiens sur la résilience et les conséquences du harcèlement scolaire sur leur vie, que ce soit pendant et après le harcèlement.

C'est pourquoi j'essaierai de répondre aux problématiques suivantes :

« Quels sont les différents facteurs de résilience que peuvent mettre en place des élèves harcelés ? Par quels facteurs sont-ils influencés ? Quelles sont les conséquences du harcèlement scolaire ? »

Partie 3 : Démarche méthodologique

I. Qu'est-ce qu'une technique d'entretien ?

L'entretien est une situation de dialogue au cours de laquelle l'un des interlocuteurs cherche à obtenir des informations sur l'autre, avec son acceptation.

Une technique d'entretien "C'est un ensemble de pratiques d'écoute basées sur des grilles de repérage de ce qui est dit et de techniques de formulations de relances (questions, reformulations, silences), qui visent à aider, à accompagner la mise en mots de l'expérience en relation avec des buts personnels et institutionnels divers..." (Vermersch, 2014, p.9)

« Il existe déjà plusieurs techniques d'entretien : entretien critique piagétien, entretien non directif rogérien, entretien d'enquête. Et mais aussi de nombreux entretiens définis non pas par une technique, mais par leur but ou leur fonction : entretien d'orientation, de bilan, de recrutement, etc. » (Vermersch, 2014, p.9)

Afin répondre au mieux à mes interrogations, j'ai choisi d'utiliser l'entretien d'explicitation pour cette recherche.

II. L'entretien d'explicitation

L'entretien d'explicitation a été dans un premier temps développé par Pierre Vermersch au début des années 90. Il s'agit d'un psychologue et psychothérapeute chargé de recherches au CNRS. Il a, dans un premier temps, développé l'usage des théories de Jean Piaget dans le domaine des apprentissages professionnels.

« La spécificité de l'entretien d'explicitation est de viser la verbalisation de l'action ». (Vermersch, 2014, p.9) L'entretien d'explicitation est composé d'un ensemble de techniques qui a pour but premier de s'informer. En effet, en tant qu'enseignant, on peut avoir besoin de s'informer sur la manière dont un élève a conduit une action et comment il a vécu cette action.

« L'entretien d'explicitation s'intéresse au vécu de l'action, et plus précisément aux informations de type procédural, dans le but de reconstituer la structure de l'action. Cela

suppose un questionnement sur une expérience passée » (Claudine Martinez, octobre 1997). Il peut être utilisé dans une relation duelle longue. Il combine donc un ensemble d'outils de communication.

« Piaget, en étudiant la prise de conscience a montré le primat de l'action sur la conscience c'est-à-dire que le sujet peut réaliser une activité sans savoir ce qu'il a fait pour y parvenir (que cette activité ait abouti à un résultat concluant ou à un échec). En nous donnant une description détaillée de la construction de l'intelligence, en termes de connaissances et de structures cognitives, les travaux de Piaget éclairent notre compréhension de ce que peut être la prise de conscience des démarches d'apprentissage. Mais la conceptualisation par le sujet de son action n'est pas automatique et l'entretien d'explicitation a pour but d'accompagner le sujet dans cette prise de conscience, dans quelque domaine que ce soit. » (Armelle Balas-Chanel, Octobre 2008)

Toutefois, la verbalisation peut se heurter à différents problèmes :

« Toute action comporte une part implicite dans sa réalisation, précisément pour celui qui l'effectue »

« Verbaliser cette action n'est pas habituel, nous n'avons jamais été formé à le faire. Ce qui vient en premier, spontanément, ce sont plutôt des jugements, des commentaires, des généralités ou la description des circonstances. La verbalisation de l'action ne se fera pas sans aide, pour l'obtenir il faut une médiation, un guidage, une aide » (Vermersch, 2014, p.10)

Armelle Balas-Chanel a développé les finalités de l'entretien d'explicitation en termes d'apprentissage.

La première finalité de l'entretien d'explicitation selon Armelle Balas-Chanel est la recherche. « Le chercheur qui étudie des activités mentales comme l'attention ou la mémorisation peut utiliser les techniques d'explicitation. ».

La seconde finalité est de comprendre le résultat auquel est arrivé l'élève, il concerne alors la personne qui interroge. « Comment ce dernier a-t-il pu produire un tel résultat, quelle est sa logique ? ». Dans le cas de ma problématique on prendra en compte ce que l'élève a mis en place et qu'elle stratégie il a pu adopter face à la violence qu'il a vécue. Ainsi quelles ont

été ses réactions, ses mécanismes de défense. Et enfin, comment il en est arrivé là où il est aujourd'hui, qu'est ce qui l'a aidé, et à quel moment de sa vie (ou scolarité).

La troisième visée concerne l'élève. « Le but est que celui-ci s'auto-informe, qu'il devienne conscient de ses démarches pour réussir ou pour échouer. » Pour cette visée, l'objectif est que l'élève prenne conscience de ce qu'il a vécu et de la manière dont il a fait face. Ainsi qu'il puisse prendre conscience du mécanisme qu'il a réussi à mettre en place pour sortir des violences. Mais également qu'il tire des leçons de son passé et ainsi reprendre confiance en lui. L'objectif de l'entretien est ici de faire un bilan quelque temps après le harcèlement et de voir le chemin qui a été parcouru depuis les agressions.

La quatrième visée est de permettre à la personne interviewée « d'apprendre à s'auto-informer : il s'agit alors de lui permettre de mettre en place, en autonomie, des contrôles métacognitifs et de développer des conduites métacognitives explicites, afin de prendre du recul vis à vis de sa manière d'apprendre. » « Il s'agit moins de comprendre et d'apprendre que de savoir comment on a compris et comment on a appris afin de permettre à l'interviewé de déterminer comment il peut mieux comprendre et mieux apprendre ultérieurement. »

En centrant l'entretien sur un moment précis, une tâche particulière, l'intervieweur cherche à « aider l'élève, enfant ou adulte, à formuler dans son propre langage le contenu, la structure de ses actions et sa pensée privée. » (Vermersch, 2014) Le fait de mettre des mots sur leurs maux, peut permettre aux jeunes victimes de harcèlement de se libérer d'un poids qu'ils gardent caché en eux depuis longtemps.

III. La réalisation d'un entretien d'explicitation

Afin de pouvoir mener un entretien d'explicitation, Pierre Vermersch (1991) définit deux conditions nécessaires : établir un contrat de communication et établir, conserver le rapport. Tout d'abord avant tout entretien d'explicitation, il est primordial d'établir un contrat de communication avec la personne interviewée. Ce contrat « suppose une acceptation libre de la part de la personne interrogée et une assurance du respect de ses limites et de ses refus. » (Vermersch, 1991, p64). La personne interviewée doit donc signifier son acceptation à la démarche mise en place par l'intervieweur. Une fois ce contrat établi, il faut ensuite « se

synchroniser sur la personne interviewée du point de vue rythme de parole, du type de langage utilisé, de l'attitude, etc... » (Vermersch, 1991, p64) afin que la personne interviewée puisse s'engager dans une explicitation.

Ce type d'ajustement constitue la seconde condition nécessaire définie auparavant : établir, conserver le rapport. Afin d'influencer au minimum la personne interviewée, la personne conduisant l'entretien doit s'effacer au maximum et se doit de poser des questions les plus ouvertes possibles comme par exemple « qu'est-ce que tu fais ? » ou « qu'est-ce que tu vois ? ». Ainsi, la personne interviewée reste libre de raconter l'action telle qu'elle l'a vécue.

Partie 4 : Travail expérimental

I. Méthodologie de recherche

Les entretiens d'explicitations que j'ai réalisés ont eu lieu au début du mois de février 2019 auprès de 2 élèves de mon établissement de stage. Ils ont duré environ 45 minutes chacun et se sont déroulés dans un petit bureau de la vie scolaire. Afin de réaliser ces entretiens, j'ai dans un premier temps parlé de mon projet de mémoire à la proviseure adjointe de mon établissement afin d'obtenir son autorisation pour effectuer les entretiens. Elle m'a ensuite conseillée de me tourner vers les CPE de l'établissement pour avoir le nom de certains élèves. J'ai alors fait part de mon sujet et de la problématique de mon mémoire à l'une de deux conseillères principales d'éducation de mon école pour essayer de cibler au maximum les élèves ayant été victimes de harcèlement scolaire et pour qui cela était terminé, d'un point de vue du harcèlement mais aussi en voie de « rémission psychologique ». Ce critère est important pour moi pour pouvoir analyser la résilience face au harcèlement et quels outils ils ont réussi à mettre en place pour se remettre de ce qu'ils ont vécu.

J'aurais aimé dans la mesure du possible obtenir au moins quatre témoignages d'élèves. Toutefois, ma problématique étant très spécifique et fermée, seulement deux élèves de l'établissement correspondaient du point de vue de la CPE à mes attentes.

Je souhaitais dans un premier temps comprendre ce qu'ils avaient vécu, pour dans un deuxième temps comprendre comment ils ont réussi à faire face d'un point de vue psychologique et surtout ce qui les a aidé à se sortir de l'emprise de leur(s) harceleur(s). **Mon objectif était bien de comprendre à quel moment de leur scolarité le harcèlement avait cessé et par quel moyen il a cessé.**

Les entretiens se sont déroulés individuellement au sein de la vie scolaire de l'établissement dans une pièce isolée, en face du bureau des surveillants. Les rendez-vous ont été pris directement par la conseillère principale d'éducation car il s'agissait d'élèves que je n'ai pas en cours et que donc je ne connaissais pas. Toute influence liée au statut de chacun, au rapport au lieu de chacun est à atténuer car elle peut nuire au déroulement de l'échange

(Choquet, Héran, 1996). C'est donc elle qui a pris contact avec les élèves et qui leur a demandé leur accord pour réaliser des entretiens avec moi. S'agissant d'un sujet délicat et difficile à aborder pour les élèves, des refus auraient pu être possible. Toutefois, le fait d'avoir préparé des rendez-vous un ou deux jours à l'avance a pu stresser les élèves, et déjà leur faire remonter des souvenirs. Leur récit a pu ne pas être spontané. En effet, ils ont eu le temps de se préparer à notre entretien et à réfléchir à ce qu'ils ne voulaient pas me dire, ainsi que la manière dont ils allaient me parler de leur histoire.

Il est nécessaire de créer rapidement une atmosphère de confiance, où aucun jugement n'est porté. Il faut dès le début de l'entretien mettre le jeune en confiance afin de l'encourager dans sa prise de parole et dans son implication personnelle. L'échange lors d'un entretien d'explicitation repose sur un double objectif : d'une part de faire prendre conscience au jeune sa façon de procéder et d'une autre part, de permettre à l'éducateur de comprendre des mécanismes réflexifs employés à un moment précis (Vermersch, 2014). L'entretien d'explicitation s'intéresse au vécu de l'action, et plus précisément à la manière dont l'action à un moment précis a été exécutée. L'important est de faire revivre à l'élève l'instant qui me préoccupe. Il s'agit toutefois pour l'élève de revenir dans son passé et dans le vécu de moments parfois très douloureux. Ce qui peut être délicat. C'est pourquoi, j'ai insisté dès le début de l'entretien sur le fait que si les choses sont trop difficiles pour lui, il n'était pas obligé de tout me dire.

Les entretiens ont été enregistrés avec l'approbation des élèves, ils resteront toutefois confidentiels et me serviront uniquement à mieux analyser le ressenti et le vécu au plus proche de leurs propos. De plus, j'ai choisi de modifier volontairement les prénoms des élèves interrogés pour qu'à aucun moment leurs récits puissent être reconnus.

II. Pierre

1. L'origine du harcèlement

Pierre est un jeune adulte de 18 ans, atteint de troubles autistiques ayant été diagnostiqués à l'âge de 12 ans. Son harcèlement a commencé à l'école primaire, et a duré pendant plus d'une dizaine d'années. Au collège, le harcèlement se déroulait principalement pendant les groupes de langues, c'est-à-dire dans des classes mélangées pour l'Allemand. Ainsi que dans la cours de récréation. « Je rasais les murs et je savais que je ne pouvais pas passer dans tel

coin du collège », il finit par préciser « je me suis réfugié dans le club d'échec, je me sentais en sécurité et dans mon élément. »

Pierre me dit avoir subi en primaire des brimades physiques dues à sa différence : mouvements de bras, hyperactivité liée de son trouble, à ses facilités scolaires et ses interventions intempestives. Au collège c'était plus « une sorte de torture psychologique ». Le harcèlement était plus psychologique, principalement des moqueries liées « au début des sentiments amoureux » m'affirme-t-il. Il me confie également que les élèves montaient des stratagèmes entre eux pour pouvoir se moquer encore plus de lui. Ce sont les mêmes personnes qui l'ont harcelé à la fois en primaire et au collège.

2. La résilience

Pierre a été très encadré durant toute sa scolarité à la fois par l'équipe pédagogique (CPE, AVS, infirmière et même chef d'établissement), mais aussi à l'extérieur de l'établissement par des psychologues et psychomotriciens pour faire face à ses troubles. L'équipe pédagogique l'a beaucoup aidé, et il a pu se confier à elle à de nombreuses reprises lors de ses moments difficiles notamment à l'infirmière. Mais Pierre m'a confié, « Je savais que si je parlais trop ça allait me retomber dessus ». L'équipe pédagogique a essayé d'intervenir à plusieurs reprises, mais Pierre ne voulait pas par peur des représailles.

Quant à ses parents, ils se rendaient compte qu'ils se passaient des choses au collège, mais ils n'en parlaient pas ou très peu.

Aujourd'hui, Pierre a pris conscience de ce qui lui est arrivé et a pris du recul par rapport à ses harceleurs même si il « leur en veut toujours. » « A l'époque, je n'avais pas encore mesuré la force que pouvait m'apporter le handicap »

C'est à son arrivée au lycée en 2014, dans mon établissement de stage que le harcèlement a cessé. Dès les premiers jours, il repère quelques moqueries. « J'ai eu peur les premiers jours de la seconde de retomber dans ce que je vivais au collège ». Pourtant aucun élève de son ancien collège n'était présent au lycée. Pierre déclenche alors une crise d'angoisse et se voit revivre l'enfer du collège. Avec l'aide de son prof principal à qui il se confie sur son vécu et son ressenti depuis les quelques jours de la rentrée, il va expliquer à toute sa classe qu'il est différent et qu'il est atteint d'un trouble autistique. Ses camarades ont alors compris sa

différence, et l'ont accepté, et se sont excusés pour leur comportement des premiers jours. Les angoisses de Pierre ont donc cessé ainsi que les moqueries. Mais le comportement de Pierre a également changé, il s'est d'avantage ouvert aux autres et a été discuter avec eux au lieu de s'isoler ce qui lui a permis de s'intégrer et de trouver sa place au milieu du groupe. Du fait de l'arrêt des moqueries, il a pu reprendre à la fois confiance en lui et en ses camarades. Même si aujourd'hui encore « j'entends parfois des moqueries, parce que je suis un peu bourru et que j'ai les chaussures sales parce que je reviens de la ferme, je m'en fous » a conclu Pierre.

3. Les conséquences

Aujourd'hui encore malgré les cinq années qui le séparent de ses harceleurs, Pierre garde encore des séquelles de ces années de souffrance : « Ça me hante encore, je fais toujours des cauchemars » précise-t-il. Les conséquences de son harcèlement vont encore plus loin, en effet, lorsqu'il était harcelé, Pierre pensait que c'était de sa faute et qu'il était coupable. « Je pensais que c'était de ma faute si j'étais harcelé, du coup je faisais tout pour m'adapter »

Il s'est remis en question à plusieurs reprises. Et aujourd'hui encore, il a gardé des habitudes liées à son harcèlement : « Je me sens obligé de justifier tous mes actes » « Je m'excuse encore souvent de ce que je fais ou dis » « J'ai été bridé dans mon ouverture aux autres ». Malgré ses années difficiles et son handicap, Pierre a réussi à s'ouvrir aux autres et à se trouver une place au sein de l'établissement mais aussi dans sa classe, même s'il aimerait être encore plus intégré.

Avec du recul, Pierre regrette d'avoir coupé les ponts avec l'intégralité de ses relations du collège : « Ça me fait souffrir d'avoir fait une croix sur de nombreuses relations à cause de mon harcèlement, je suis sûr qu'avec certains d'entre eux on aurait pu devenir ami »

Pour conclure son témoignage, Pierre insiste sur le fait que « Le seul moyen que ça s'arrête c'est d'en parler avec des personnes de confiance ». C'est ce qui lui a permis de se sortir du harcèlement et de se remettre en partie de ses souffrances. Il ne m'a toutefois pas défini ce qui est pour lui une personne de confiance. Mais j'ai pu comprendre dans ces propos qu'une personne de confiance est une personne qui ne porte pas de jugement sur son histoire.

III. Paul

1. L'origine du harcèlement

Paul est un adolescent de 15 ans d'origine étrangère arrivé en France en 6^{ème} au collège à cause de problèmes familiaux. C'est un garçon de premier abord relativement timide et réservé. Dès son arrivée, ses camarades ont considéré qu'il était différent et l'ont ensuite frappé, racketté et harcelé pendant ses quatre années de collège. Ils lui reprochaient principalement son accent ainsi que sa nationalité. « Je cherchais à chaque fois une explication euuuuh pourquoi euuuh pourquoi ça m'arrivait à moi », me questionne Paul.

Le harcèlement se faisait dans sa classe et dans la cour de récré, « ça a commencé tout de suite par des violences physiques, rackets et menaces ». Tout au long du collège ça a toujours été les mêmes personnes qui l'ont harcelé. « Au collège j'étais tout seul » me livre Paul, mais il continue en me disant qu'il se sentait mieux quand il était tout seul. « Ils étaient tous complices, moi quand ils venaient me parler je pensais que c'était pour sympathiser, bin non juste derrière c'était pour m'attaquer ». Malgré ses efforts d'intégration, l'adolescent n'a pas réussi à faire face à ses agresseurs et à reprendre le dessus pendant ces quatre années de collège. Paul était donc victime à la fois de harcèlement psychologique mais également de violences diverses.

2. La résilience

A son arrivée en seconde cette année au sein de mon établissement de stage, Paul a choisi d'être interne. Très peu d'anciens élèves de son collège sont venus dans le lycée, et il pense même que ceux qui sont présents ne sont pas au courant de ce qu'il a pu vivre les années précédentes.

Mais dès la rentrée, ses angoisses à cause de ses années de harcèlement ont très vite refait surface, et par peur de revivre le même enfer, il a tenté de mettre fin à ses jours.

A la suite de cet acte, il a été très suivi par la conseillère principale d'éducation de l'établissement, et a ainsi été contraint de raconter ce qui lui était arrivé durant ses années de collège ainsi que ses problèmes familiaux dont il ne m'a pas parlé. Ces confidences ont été une révélation pour Paul, c'était la première personne à qui il parlait de tout ce qu'il avait pu vivre les années précédentes, et cela l'a soulagé et libéré. « J'avais un peu peur je stressais d'en parler, mais quand j'ai vu que les choses avaient changé je me suis dit que

j'avais bien fait » me confie-t-il. Paul a préféré garder son harcèlement secret auparavant pour deux raisons : « j'aurais dit à certains profs ou surveillants ils m'auraient dit ah t'as été balancé et ça aurait été pire » « j'avais honte, j'étais gêné et tout, j'avais peur aussi ». L'emprise de ses harceleurs était trop importante pour que Paul réussisse à parler de ce qu'il vivait au collège.

Quant à ses parents : « mes parents se doutaient de quelque chose mais ils ne disaient rien », il n'a pas jugé utile et important de leur confier ses problèmes, ils n'ont donc pas pu l'aider à se sortir de ce harcèlement. Paul me confie également qu'avant la troisième il ne voyait pas d'issue à son calvaire et que ses problèmes auraient été les mêmes dans n'importe quel établissement.

Toutefois, depuis son entrée en seconde, Paul n'a plus été victime de harcèlement et se sent relativement intégré au sein de sa classe et à l'internat aussi. Il a réussi à s'ouvrir aux autres et à aller vers eux, mais garde toutefois des séquelles de ses années difficiles. Son harcèlement l'a changé, mais il est heureux cette année de pouvoir rigoler avec ses amis à l'internat, il me confie que c'est ce qui lui a le plus manqué lorsqu'il était au collège de pas se sentir normal et de ne pas avoir d'amis avec qui il pouvait avoir de la complicité.

3. Les conséquences du harcèlement

Malgré son intégration au sein de l'établissement et des relations de confiance beaucoup plus importantes que lorsqu'il était au collège, Paul a gardé des traces de ses années d'agressions : « je ne fais pas confiance à 100%, j'ai peur des déceptions ». Même s'il se sent bien avec ses camarades de classe et de chambre, il ne serait « pas étonné que ça finisse par mal se passer, je reste sur mes gardes. »

Aujourd'hui, Paul essaie d'aller de l'avant, mais malgré tout, ces années de harcèlement ont forgé la personne qu'il est aujourd'hui : « être moins affectif aux personnes et tout » « ça nous endure » « ça m'a forgé un caractère que je me défendrais moi-même ». Il reste de ce fait persuadé que si de nouvelles personnes tentaient de le harceler aujourd'hui il arriverait à se défendre. Son harcèlement lui a permis, selon lui, de se forger un caractère pour ne plus se laisser faire face aux autres qui essaieraient de lui nuire.

Toutefois, Paul se pose encore beaucoup de questions vis-à-vis de ce qu'il a vécu notamment « j'aimerais bien savoir pourquoi ils m'ont fait ça, ce que je leur avais fait »

Selon Paul, une partie de ses agresseurs n'étaient simplement que des suiveurs, et ne se rendaient pas compte du mal qu'ils ont pu lui faire « J'essaie de plus y repenser à ce que j'ai vécu et je pense qu'ils n'étaient pas conscients de ce qu'ils faisaient, je leur en veux pas ». Il m'a confié également qu'il pourrait reparler à une partie de ses agresseurs mais pas à ceux qui l'ont frappé.

IV. Analyse des entretiens

On peut constater qu'il y-a des similitudes dans le récit des deux élèves que j'ai pu interroger.

Pour les deux élèves que j'ai interrogés et comme 10% des collégiens français, leur harcèlement a commencé en début de collège. On peut également constater que leur harcèlement s'est terminé dès leur entrée au lycée. D'après les statistiques, le harcèlement toucherait 10% des collégiens et seulement 4% des lycéens (Catherine Verdier, 2018), ce qui pourrait expliquer cette transition positive pour les deux élèves que j'ai pu interroger. On peut également expliquer cette transition positive par l'effet Pygmalion (le comportement d'une personne est influencé parce que son entourage pense et attend d'elle ou la façon dont elle-même se perçoit). Ici, les élèves ne se sont pas livrés dans ce sens, toutefois, il peut s'agir d'un effet inconscient, du fait d'arriver au lycée et de repartir sur de bonnes bases et donc se convaincre que le harcèlement est derrière eux en s'ouvrant plus facilement à leurs camarades. Même si tout au long de leurs années de collège ils se sont isolés du reste de leurs camarades comme ils ont pu me le confier, ils ont souffert de cet isolement et du fait de ne pas être comme les autres et avoir des copains. Leur arrivée au lycée a donc pu être l'occasion pour eux d'aller de l'avant et de reprendre confiance envers leurs camarades et de s'ouvrir aux autres. C'est notamment le cas de Paul, qui malgré son angoisse à l'arrivée au lycée s'est inscrit à l'internat pour se faire des copains plus facilement m'a-t-il confié. On peut donc dire que Paul est résilient, c'est-à-dire, qu'il n'a pas réussi à faire face à ses camarades durant ses années de collège toutefois, aujourd'hui il a fait un travail sur lui-même pour aller mieux, et changer. « Plusieurs études indiquent que les élèves isolés au sein de leur classe, rejetés par les autres ou ayant peu d'amis à l'école ont plus de risques d'être victimes de leurs pairs. » (Galand, B., Hospel, V. & Baudoin, N. 2012) Son inscription à l'internat est une preuve d'ouverture aux autres, puisqu'il savait dès son inscription qu'il

devrait partager sa chambre avec des camarades. Il témoigne également de son ouverture envers les autres plus importante notamment au sein de sa classe. Paul a donc mis en place des facteurs de résilience individuels, c'est-à-dire qu'il a voulu aller de l'avant et faire face à ses problèmes par ses propres moyens.

Pour les deux élèves, le harcèlement a duré l'intégralité de leurs années de collège. Les violences étaient à la fois physiques et psychologiques. Mais les deux élèves avaient alors décidé de ne pas s'inscrire sur les réseaux sociaux à l'époque, leur harcèlement avait donc lieu uniquement dans l'enceinte de l'établissement. Ils dénoncent toutefois tous les deux des stratagèmes de la part de leurs camarades pour les humilier plus. Pour Pierre, son harcèlement se passait en classe de langue, et donc sous les yeux de son enseignante qui aurait pu se rendre compte de ce qui lui arrivait. Mais comme j'ai pu l'expliquer précédemment, le harcèlement a souvent lieu à l'abri des regards et même lorsqu'il se passe au sein d'un cours, l'enseignant peut ne pas s'en rendre compte. De plus, il est parfois difficile de différencier un élève harceler d'un élève en situation de mal-être lié à des facteurs plus personnels.

Malgré leur volonté de s'ouvrir, et leur résilience face au harcèlement après le collège, les deux élèves décrivent une certaine peur et même une réelle angoisse lors de leur arrivée dans un nouvel établissement, la peur de revivre la même chose que les années précédentes. Ils se décrivent comme attentifs aux moindres regards et aux moindres paroles à leur égard et de la façon dont ils me l'ont décrit on peut dire qu'ils se sentent presque persécutés. "Etant donné qu'il y a une difficulté à faire confiance aux personnes qui l'entourent, l'enfant harcelé aura tendance à se méfier au point de devenir par la suite phobique. Certains enfants n'arrivent pas à sortir de chez eux et une fois adultes, ils peuvent avoir un sentiment de panique en repassant devant leur collège" (Hélène Romano, 2015)

Quant aux facteurs de résilience, les deux élèves se sont confiés sur l'importance des facteurs de soutiens extérieurs et notamment des équipes pédagogiques à leur arrivée au lycée. Comme j'ai pu l'évoquer précédemment, pour se construire un enfant et même un adolescent a besoin d'un lien avec autrui et de s'entourer de personnes dignes de confiance. Il a besoin de relation affective, et même si les liens avec les équipes pédagogiques ne sont

que très peu affectives, elles peuvent avoir un rôle essentiel pour les élèves victimes de harcèlement.

Les deux jeunes que avec qui j'ai pu m'entretenir se sont également livrés sur l'absence de communication avec leurs parents, comme un tabou familial pour les deux. « Les enfants harcelés se confient rarement à leurs parents [...]

Quand il est plus jeune (en primaire), l'enfant exprime plus facilement le harcèlement scolaire dont il est victime : en simulant d'être malade pour ne plus aller à l'école, en faisant des cauchemars la nuit etc. Chez l'adolescent ou le pré-adolescent, c'est en revanche plus difficile car il se mure facilement dans le silence, souvent par honte et /ou par culpabilité. Il est aussi courant qu'il préfère gérer le problème sans l'aide des adultes. Il y aussi la peur de décevoir les parents : pas facile en effet de leur avouer qu'on est traité comme un moins que rien par ses camarades. » (Catherine Verdier, 2017) On peut donc imaginer que c'est pour ces explications que les deux élèves interrogés n'ont pas souhaité parler de leur harcèlement avec leurs parents, mais plutôt à des personnes extérieures.

Les deux témoignages montrent l'importance des équipes pédagogiques d'une part pour l'écoute des élèves et ainsi pouvoir les aider à remédier à leurs problèmes et pouvoir aller de l'avant. Il est donc important pour les adolescents d'avoir un lieu d'enseignement qui puisse être à leur écoute puisque les relations familiales sont parfois complexes.

Quant aux conséquences de leur harcèlement, pour les deux élèves on peut retrouver l'isolement, et le manque de relations amicales au sein de leurs établissements. C'est un phénomène très répandu dans le cadre du harcèlement scolaire puisque généralement, ils n'ont plus confiance aux autres, et ont peur des manipulations. Toutefois, les conséquences sont multiples, j'ai pu relever qu'elles peuvent avoir une incidence sur le sommeil, même de nombreuses années après la fin du harcèlement, un manque de confiance en soi de la part des deux personnes interrogées. Les conséquences peuvent parfois être très graves et même irréversibles, l'un des deux élèves interrogé m'a confié avoir pensé au suicide à son arrivée au lycée.

Si je m'attarde maintenant sur les différences dans les réactions deux élèves interrogés, je regarderais la réaction des deux victimes vis-à-vis des harceleurs. Dans un

premier temps, nous pouvons constater que Pierre ressent de la haine, et presque de la rancune vis-à-vis de ses anciens harceleurs, il ne souhaite pas les recroiser dans la rue, et leur en veut toujours de ce qu'ils lui ont fait vivre toutes ces années. Il est persuadé qu'ils étaient tout à fait conscients de ce qu'ils lui faisaient vivre, et même s'il se sent parfois coupable de ce qui lui est arrivé, sa réaction vis-à-vis de ses agresseurs est encore vive, même de nombreuses années après. Tandis que Paul lui, n'en veut pas à ses agresseurs, au contraire même il pense qu'ils ne se sont pas rendu compte du mal qu'ils lui faisaient, il ressent un sentiment de culpabilité plus important de ce qu'il lui est arrivé. Et même si il ne se sent pas prêt à côtoyer ses agresseurs, surtout ceux qui ont eu des violences physiques à son égard, il ne ressent pas de haine face à eux. Ces deux réactions et sentiments diamétralement opposés mériteraient d'être analysés par un psychologue pour comprendre le mécanisme psychologique qui a été mis en place pour les deux individus.

Partie 5 : Discussion

Mes conclusions concernant les entretiens réalisés avec les élèves ne sont pas ou peu représentatives de ce qui se passe à l'échelle nationale. Toutefois, on peut constater que les élèves avec lesquels je me suis entretenu, ont un vécu très proche de ce qui se dit dans la littérature et donc dans mon cadre théorique. On peut dans un premier temps constater que l'enseignement agricole n'est pas isolé et que le harcèlement scolaire touche tous les milieux scolaires différents, que ce soit urbain péri-urbain ou même rural.

Toutefois, j'ai pu réaliser deux entretiens très enrichissants à la fois personnellement et professionnellement. Les deux élèves que j'ai interrogés se sont livrés sur leur passé, et leurs témoignages étaient relativement bouleversants. Tout au long de ces entretiens, j'ai pu me rendre compte de la difficulté vécue lors du harcèlement scolaire, et le quotidien qu'ils ont pu vivre durant de longues années. J'ai également pu prendre conscience des conséquences de leur harcèlement, même longtemps après et enfin, je me suis rendu compte du rôle important de l'entourage et donc de l'équipe pédagogique pour les soutenir et les aider à se confier. Grâce à la bibliographie et aux deux entretiens, j'ai compris l'importance des équipes pédagogiques dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Dans un premier temps en termes de prévention, grâce à la communication que peuvent faire les établissements, mais aussi dans l'écoute attentive des conseillers principaux d'éducation. Mais ce rôle peut également être joué par les professeurs principaux par exemple, lors d'entretiens individuels.

Comme j'ai pu le souligner dans mon cadre théorique, le harcèlement scolaire est difficile à déceler par les adultes et les équipes pédagogiques. Toutefois, les élèves que j'ai pu interroger se sont confiés sur leur isolement et leur solitude au sein de leur établissement scolaire durant leur harcèlement. C'est à ce moment que se joue le rôle des équipes pédagogiques et donc des enseignants pour détecter des élèves seuls et essayer de les questionner sur ce sujet. Par exemple lors de travaux de groupe, les enseignants peuvent détecter des isolements et peuvent agir à ce moment-là en discutant avec les élèves concernés. Les enseignants se doivent d'être bienveillants envers les élèves et d'essayer de comprendre ou du moins de détecter différents mal-être chez les élèves. Ce sont eux qui les

voient agir et évoluer au sein de l'année scolaire, et qui peuvent donc détecter des problèmes chez les élèves. Ils ont donc leur part de responsabilité dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Il est donc important que les enseignants puissent être formés face à ce genre de situation.

Quant à la partie sur les conséquences psychologiques, elle est relativement courte, j'aurais aimé la développer davantage, mais n'ayant aucune formation de psychologie, il me paraît très compliqué d'analyser l'impact psychologique du harcèlement à plus ou moins long terme des deux élèves que j'ai pu interroger. Je ne me suis pas penchée sur les conséquences du harcèlement sur leur réussite scolaire, et l'incidence que leur vécu avait pu avoir. De plus, il aurait été intéressant de pouvoir analyser les conséquences psychologiques et notamment la réaction face aux agresseurs à posteriori puisqu'il s'agit de deux profils différents. Un des deux élèves n'était plus harcelé seulement depuis quelques mois, et l'autre depuis plusieurs années. J'aurais ainsi pu voir l'évolution de l'impact psychologique avec le recul et les années.

Enfin, j'aurais aimé afin de compléter « le panel » de mes entretiens pouvoir interroger des élèves ayant été victime de cyberharcèlement, puisqu'il s'agit d'un phénomène de plus en plus fréquent. J'aurais également aimé pouvoir m'entretenir avec un élève victime de harcèlement sexuel, ou de sexting pour avoir un recueil plus élargi des différentes formes de harcèlement possible et ainsi pouvoir voir si les conséquences sont les mêmes et si le rôle des équipes pédagogiques est aussi important dans le cyberharcèlement par exemple.

Ce mémoire aurait donc pu être enrichi par d'autres entretiens, qui mettaient en avant d'autres formes de harcèlement, et certainement d'autres conséquences sur les victimes. Le côté psychologique de ce mémoire est toutefois difficile à gérer sans formation de ce type.

Partie 6 : Perspective d'exploitation professionnelle

On croit souvent que la gestion des difficultés scolaires, autres que l'apprentissage est réservée aux conseillers principaux d'éducation, aux assistants d'éducation ou encore aux infirmières, à tort. En effet, comme j'ai pu le montré précédemment, les enseignants ont un rôle important dans la lutte contre le harcèlement scolaire. D'une part parce qu'ils peuvent, inconsciemment, influencer le harcèlement. D'autre part, parce que les enseignants, peuvent se rendre compte de certains comportements, ou de certaines conséquences dues au harcèlement pendant leurs cours, qui peuvent ne pas être visibles à l'extérieure de la classe.

Selon moi, la lutte contre le harcèlement scolaire appartient à l'ensemble des équipes pédagogiques (CPE, infirmières, assistants d'éducation et enseignants), puisque nous voyons les élèves dans différentes postures, à différents endroits de l'établissement ainsi que dans des circonstances différentes.

En tant que future enseignante, il me parait important d'être renseignée sur ce sujet, et de mettre en œuvre ce qui sera de mon ressort pour lutter contre ce fléau aux conséquences importantes pour l'avenir des élèves. De plus, j'enseignerais une matière technique, la zootechnie, qui se déroule à la fois en salle et sur le terrain, en travaux pratiques. Ces deux lieux d'apprentissages sont très différents, et le comportement des élèves peut l'être également. Il est donc nécessaire que je sois attentive aux attitudes des élèves durant ces deux temps afin de pouvoir déceler ou non différentes postures ou changements de comportement.

Enfin, il est important en tant qu'enseignant d'instaurer un climat de bienveillance au sein de sa classe, et ainsi de ne pas laisser les élèves se moquer des uns des autres ou laisser dériver les discussions dans ce sens. Il me parait ainsi intéressant de laisser l'égalité des chances à chacun et de ne pas mettre en avant les élèves jugés meilleurs, ou inversement pour les élèves plus en difficultés.

Bibliographie

AGUILAR, B., SROUFE, L.A. & CARLSON, E. (2000). Distinguishing the early-onset/persistent and adolescent-onset antisocial behavior types from birth to 16 years. *Development and Psychopathology*, Volume 12, pp. 109-132.

Auteur non indiqué. (2018, 8 novembre). Journée nationale de lutte contre toutes les formes de harcèlement. [En ligne]
http://cache.media.education.gouv.fr/file/Harcelement_/01/9/dossier-presentation-NAH-2018_1028019.pdf.

BALAS-CHANEL Armelle, « L'Entretien d'explicitation. Accompagner l'apprenant vers la métacognition explicite », *Éduquer* [En ligne], 1 | 2e trimestre 2002, 15 Octobre 2008, URL : <http://journals.openedition.org/rechercheseducations/159>.

Bellon, J.-P., & Gardette, B. (n.d.-a). *Harcèlement scolaire : le vaincre, c'est possible* (2018^e éd.). (S.I.) : ESF sciences humaines.

Bellon, J.-P., & Gardette, B. (n.d.-b). Article "Le rôle des pairs dans la constitution du harcèlement scolaire." Dans *Harcèlement et brimades entre élèves, La face cachée de la violence scolaire*, [En ligne] <http://www.harcelement-entre-eleves.com/images/presse/Le%20r%C3%B4le%20des%20pairs%20dans%20la%20constitution%20du%20harc%C3%A8lement%20scolaire.pdf>.

Catheline, N. (2011). Le harcèlement entre élèves. *Septembre 2011*. Direction générale de l'enseignement scolaire. Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. [En ligne]
http://media.education.gouv.fr/file/09_septembre/60/0/2011_harcelement_eleves_brochurev2_190600.pdf

Catheline, N. (2015). Chapitre premier - Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?. Dans : Nicole Catheline éd., *Le harcèlement scolaire* (pp. 5-24). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

Debarbieux, E. (2011, 12 avril). Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement scolaire. Observatoire International de la violence à l'école. [En ligne]
http://cache.media.education.gouv.fr/file/2011/64/5/Refuser-l-oppression-quotidienne-la-prevention-du-harcelement-al-ecole_174645.pdf

Dewulf, M.-C., & Stilhart, C. (2005). Le vécu des victimes de harcèlement scolaire. *medecine thérapeutique pédiatrie*, 8(2). [En ligne]
http://multimedia.education.gouv.fr/2012_vecu_victimes_harcelement_scolaire/HTML/files/assets/downloads/publication.pdf

- DOLADILLE Elsa (2015). Harcèlement scolaire : Comment les enseignants peuvent-ils agir ? [En ligne] <https://www.vousnousils.fr/2015/02/17/harcelement-scolaire-comment-les-enseignants-peuvent-ils-agir-563104>
- DUMAS J.E. (1999). Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent. Bruxelles : DeBoeck et Larcier.
- FORTIN L. (2003). Student's antisocial and aggressive behavior : development and prediction. *Journal of Educational Administration*, Volume 41 number 6, pp. 669-689.
- Galand, B., Hospel, V. & Baudoin, N. (2012). Chapitre 7. L'influence du contexte de la classe sur le harcèlement entre élèves. Dans : Benoît Galand éd., *Prévenir les violences à l'école* (pp. 123-136). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France. doi:10.3917/puf.verho.2012.01.0123.
- Gallet, F. & Karray, A. (2018). Le devenir des adolescents victimes de harcèlement scolaire: Clinique d'une reconstruction post-traumatique et post-victimisation à l'âge adulte. *Psychotherapies*, vol. 38(1), 27-38. doi:10.3917/psys.181.0027.
- Galloway, D, E. Roland, « Is the direct approach to reducing bullying always the best ? », in D. Pepler, K. Rigby, P. Smith (dirs.), *Bullying in schools : How successful can interventions be ?*, New York, Cambridge University Press, 2004, p. 37-53.
- Haesevoets, Y. (2008). 10. Résilience, psychopathologie et perspectives thérapeutiques : du traumatisme à la guérison de l'esprit. Dans : , Y. Haesevoets, *Traumatismes de l'enfance et de l'adolescence: Un autre regard sur la souffrance psychique*(pp. 307-333). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.
- HAWKINS, J.D., HERRENKOHL, T.I., FARRINGTON D.P., BREWER, D., CATALANO, R.F., HARACHI, T.W., & COTHERN, L. (2000). Predictors of School Violence. Washington D.C.: OJJDP.
- Houllé, R ; Rondeau, M.-C. 2001. « Recensements des actes de violence à l'école », Note d'information, 02.
- Hubert Tamara (2018). Note d'information DEPP. Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse [En ligne] https://cache.media.education.gouv.fr/file/2018/91/4/depp-ni-2018-18-33-Resultats-enquete-climat-scolaire-et-victimation_1053914.pdf
- KAZDIN, A.E.(1995). Conduct Disorders in Childhood and Adolescence. Thousand Oaks, Canada: Sage publications.
- Le Cain Blandine (2015). Le harcèlement scolaire n'évolue pas en nombre mais en type de violences. [En ligne] <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/02/10/01016-20150210ARTFIG00096-le-harcelement-scolaire-n-evolue-pas-en-nombre-mais-dans-le-type-de-violences.php>

- NANSEL, T.R., OVERPECK, Dr., Pilla, R.S., Ruan, J.W., SIMONS-MORTON, B., SCHEIDT, P. (2001). Bullying Behaviors Among US Youth. Prevalence and Association With Psychosocial Adjustment. *Journal of the American Medical Association*. 2001;285(16):2094-2100.
- Non au harcèlement. (n.d.). (s.d) [En ligne]
<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/>.
- Martinez, C. (1997). L'entretien d'explicitation comme instrument de recueil de données. *Explicititer*, (21), 2.
- Merle, P. (2009). Les deux mondes de la violence scolaire: Statistique ministérielle versus expérience des élèves. *Enfances & Psy*, 45(4), 91-101. doi:10.3917/ep.045.0091.
- Morel Christelle (2011). Les jeunes face à Internet. [En ligne].
<http://www.parcoursnumeriques.net/articles/actualites/les-jeunes-face-internet>
- Non au harcèlement : « Le harcèlement, pour l'arrêter, il faut en parler » - Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. (n.d.). [En ligne]
<http://www.education.gouv.fr/cid122362/non-au-harcèlement-le-harcèlement-pour-l-arreter-il-faut-en-parler.html>.
- Olweus, D. (1993). *Violences entre élèves, harcèlements et brutalités : les faits, les solutions*. Paris : ESF.
- Pain, J. (1999). Violence et relations violentes à l'école, ce que nous pouvons faire dès demain. ESF Sciences Humaines.
- Piaget, (1974) *La prise de conscience et Réussir et comprendre*, PUF.
- Pikas Anatol, "A pure Concept of Mobbing Gives the Best Results for Treatment", *School Psychology International* 1989, p10, 95-104
- Ribes, G. (2006). Résilience et vieillissement. *Reliance*, n° 21(3), 12-18.
doi:10.3917/reli.021.0012.
- Romano, H. (2015). Comprendre. Dans : , H. Romano, *Harcèlement en milieu scolaire: Victimes, auteurs : que faire ?* (pp. 21-70). Paris: Dunod.
- Vermersch, P. (2014). *L'entretien d'explicitation*. Paris : E. S. F.
- Vermersch P . (1991) . L'entretien d'explicitation . Les cahiers de beaumont n° 52bis-53, 6370 avril 1991
- VERDIER Catherine (2017). #j'aime les autres. Les bonnes relations à l'école. Editions du Rocher

VITARO, (F.) & GAGNON, (C.) (2000). Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents. Tome 2: problèmes externalisés. Québec: Presses de l'Université du Québec

VOSS, L.D. & MULLIGAN, J. (2000). Bullying in schools: are short pupils at risk? Questionnaire study in a cohort. *British Medical Journal*, 320, pp. 612-613.

Yakin, J. (2017, 8 novembre). Paris : dans les coulisses du « 3020 » le numéro vert contre le harcèlement à l'école. *France bleue*. [En ligne]
<https://www.francebleu.fr/infos/education/paris-dans-les-coulisses-du-3020-le-numero-vert-contre-le-harcelement-a-l-ecole-1510166730>

Webographie :

https://www.francetvinfo.fr/societe/education/harcelement-a-l-ecole/harcelement-scolaire-les-chiffres-qui-font-froid-dans-le-dos_3024543.html

https://tutofop.ressources.educagri.fr/fileadmin/ressources/Entretiens/RC_Entretien_Types_FP_01.pdf

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Harcelement_/01/9/dossier-presentation-NAH-2018_1028019.pdf

<https://www.vousnousils.fr/2015/02/17/harcelement-scolaire-comment-les-enseignants-peuvent-ils-agir-563104>

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Harcelement_/01/9/dossier-presentation-NAH-2018_1028019.pdf

https://www.terrafemina.com/article/harcelement-scolaire-les-parents-ont-un-role-essentiel-a-jouer_a336967/1

<https://www.education.gouv.fr/cid122362/non-au-harcelement-le-harcelement-pour-l-arreter-il-faut-en-parler.html>

Le harcèlement scolaire : la résilience et les conséquences

Auteur : Angélique COULOMBEL

Directeur de mémoire : Hélène VEYRAC

Année : 2019

Nombre de pages : 47

Résumé :

L'École est le lieu où l'on transmet à chaque élève, un savoir et des valeurs. Toutefois, le climat scolaire peut-être dégradé par ce que l'on appelle le « harcèlement scolaire » ce qui entraîne de graves répercussions sur les jeunes et leur avenir. « Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs visant à lui porter préjudice, le blesser ou le mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves. Il s'agit d'une situation intentionnellement agressive, induisant une relation d'asservissement psychologique, qui se répète régulièrement. » (Dan Olweus, 1993)

Dans ce mémoire, nous essaierons donc de répondre aux problématiques suivantes : « Quels sont les différents facteurs de résilience que peuvent mettre en place des élèves harcelés ? Par quels facteurs sont-ils influencés ? Quelles sont les conséquences du harcèlement scolaire ? »

Deux entretiens d'explicitation (Pierre Vermeersch) menés auprès de deux lycéens, permettent de mettre en lumière les conséquences ainsi que les facteurs de résilience pour les victimes.

Nous avons pu constater grâce à ces entretiens, l'importance des équipes pédagogiques comme facteur de résilience. Les entretiens réalisés ne sont toutefois pas représentatifs de l'ensemble des différents cas de harcèlement qui existe aujourd'hui en France.

Mots-clés : Harcèlement scolaire, résilience, entretien d'explicitation, conséquences psychologiques

Abstract :

School is the place where each pupil is given knowledge and values. Nevertheless, the school atmosphere can be damaged by what we can call "bullying". It can lead to serious repercussions on pupils and their future. As Dan Olweus suggested several times in 1993, we consider a pupil as a bully when he or she is submitted repeatedly and constantly to aggressive behaviours aiming at hurting him or her.

In this memoire we will try to answer the following questions: "what kind of resilience techniques can bully pupils put in place? What are the consequences of bullying?"

Two high schoolers were interviewed in order to try to highlight the consequences and the resilience factors for the victims.

We came to the conclusion that thanks to these interviews, the school staff is

highly important as a resilience factor. However, the interviewed made are not a good representation of every bullying case we can find in France.

Keywords : school bulding, bullying